

« COMMANDANT MORIN » 1994-97

PAR LE COLONEL FRANÇOIS-XAVIER LESUEUR - SECRÉTAIRE DE PROMOTION



Nous entrons à Saint-Cyr à la fin de l'été 1994, pour une année de formation militaire dense et exigeante au cours de laquelle se forge notre cohésion : nous sommes encore des « embryons » et ne connaissons évidemment pas le Grand Uniforme... En effet, le Grand Soir n'interviendra que fin 1995, après la découverte des traditions saint-cyriennes. Entretemps, dans le cadre d'un amalgame avec les élèves-officiers de réserve, polytechniciens et commissaires, nous avons formé pour une brève période une promotion ad hoc, « Commandos d'Afrique », qui reste pour tous un excellent souvenir.

Le cheminement vers notre véritable nom de promotion, « Commandant Morin », commence donc à l'hiver 1995-1996, par l'élection du Grand Carré, puis par un travail interne de libres propositions. Parmi les idées qui émergent, se placent favorablement « France éternelle », « Sous-lieutenant Allard-Méeus » et « Commandant Morin ». La première proposition relève de la quasi-mystique et arrivera d'ailleurs en tête du vote de la promotion, la deuxième de la poésie chevaleresque tandis que la dernière témoigne de l'histoire plus récente et de nos aspirations opérationnelles. La notion historico-culturelle de « France éternelle » n'avait pas encore le caractère parfois polémique qu'ont pu, depuis, lui donner certains médias ; plusieurs présidents de la République y avaient même fait référence lors de discours publics. Mais considérant que ce nom dépassait le cadre strictement militaire d'une promotion de Saint-Cyr, la proposition ne fut pas retenue par l'état-major de l'armée de Terre. Curieusement, nous le pressentions et nous ne fûmes finalement pas surpris.

Le sous-lieutenant Allard-Méeus était, quant à lui, l'un des principaux auteurs du magnifique « Serment de 14 » (monter au front « en casoars et gants blancs » lors de la première guerre mondiale). Poète à ses heures perdues, il incarnait l'idéal saint-cyrien, prêt à d'ardents sacrifices pour son pays dans une geste homérique. Toutefois, il existait déjà une promotion « Serment de 14 », rendant gloire à ces héros. Ainsi, le choix final s'arrêta sur le commandant Morin : Résistance, déportation, Indochine, Suez, Algérie, nombreuses citations, un des pères fondateurs des unités parachutistes de la Légion étrangère, un parcours opérationnel exemplaire qui faisait vibrer les bazars que nous étions alors (et qui continue à nous faire vibrer !). Ce choix s'inscrivait dans un contexte particulier : la suspension du service militaire obligatoire début 1996, la résurgence de la guerre en Europe (ex-Yougoslavie) et des menaces hybrides (attentats islamistes des années 1995-1996). De surcroît, Jacques Morin fut un ami d'Hélie Denoix de Saint-Marc pour lequel il témoigna lors de son procès devant le tribunal militaire qui suivit les temps bouleversés de la fin de la guerre d'Algérie. Or, Hélie Denoix de Saint-Marc, que notre promotion a eu l'honneur de rencontrer, avait fait paraître en

1995 son premier livre « Les champs de braises » qui fut un immense succès et que beaucoup d'entre nous avaient dévoré. Un choix judicieux finalement que le nom du commandant Morin pour un beau message : guerrier exemplaire, homme d'honneur et camarade fidèle, grand témoin d'une histoire tragique progressivement apaisée par le temps.

Passons rapidement sur l'héraldique de notre insigne de promotion : sobre, efficace, rayonnante, d'où fleurissent les couleurs et l'emblème de la Légion.

Attardons-nous plutôt sur le chant de promotion qui sera pour la première fois officiellement chanté lors du Triomphe de l'été 1996, au moment où nous devenons le mythique 1^{er} bataillon de France. Saint-Cyr a en effet développé progressivement une compétence musicale originale dans la composition de ses chants de promotion, ni totalement musique militaire, ni prétendant à de la musique classique, un style sui generis en somme ; et cela s'ajoute à la perfection renouvelée des interprétations dans le cadre de répertoires à la fois traditionnels (chants militaires) et surprenants (« perches » ou autres coquetteries modernes). La récente victoire d'une jeune promotion à un concours audiovisuel, supplantant leurs concurrents par le manifeste supplément d'âme, en est l'exemple le plus éclatant. Notre chant de promotion, que nos bazars de la « Capitaine Anjot » ont eu la délicatesse de reprendre sur leur album à l'occasion du binôme 25 / 50 ans, participe de cette éloquence saint-cyrienne en l'honneur, pour l'espèce, de notre parrain.

